

Séance du 28 septembre 2023

---

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n°23/056 examinée le 28/09/2023 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Solidarités – Maintien des capacités d'intervention du Centre communal d'action sociale (CCAS) – Versement d'une subvention d'équilibre au budget du CCAS

Cette délibération vise à abonder le budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) à hauteur de 35 000 € afin de maintenir sa capacité d'intervention auprès des habitants en situation de fragilité et ancrer les solidarités au cœur de l'action municipale, suite à différentes mesures gouvernementales non compensées par l'Etat.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/057 examinée le 28/09/2023 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Créances irrécouvrables admises en non-valeur

Cette délibération vise à autoriser l'admission de titres émis en 2019, 2020 et 2021 déclarés irrécouvrables en créances admises en non-valeur, pour un montant cumulé de 1 599,60 €.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/058 examinée le 28/09/2023 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Créances irrécouvrables éteintes

Cette délibération vise à autoriser l'admission de titres émis en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 déclarés irrécouvrables dans le cadre d'une procédure de surendettement ou de liquidation judiciaire et sollicite une admission de ces titres en créances éteintes, pour un montant cumulé de 4 026 €.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/059 examinée le 28/09/2023 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz – Actualisation

Cette délibération vise à permettre une actualisation annuelle et systématique du montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux public de transport et de distribution de gaz.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/060 examinée le 28/09/2023 – Finances – Budget principal – Exercice 2023 – Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de télécommunications

Cette délibération vise à permettre une actualisation annuelle et systématique du montant de la redevance pour occupation du domaine public communal routier et non routier par les ouvrages de communications électroniques.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/061 examinée le 28/09/2023 – Finances – Activités municipales – Recueil unique tarifaire – Actualisation de la tarification de l'École municipale de dentelle

Cette délibération vise à actualiser les tarifs de l'école municipale de dentelle qui participe au rayonnement de Bailleul au-delà des frontières et perpétue ce patrimoine immatériel emblématique de la ville.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/062 examinée le 28/09/2023 – Coopération intercommunale – Projet de transformation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure en Communauté d'Agglomération – Accord

Cette délibération vise à autoriser formellement le projet de transformation de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) en Communauté d'agglomération à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/063 examinée le 28/09/2023 – Coopération intercommunale – Rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées du 30 juin 2023 – Proposition d'évaluation des charges transférées pour la Commune d'Hazebrouck - Avis

Cette délibération vise à approuver les propositions de la Commission d'évaluation des charges transférées de la CCFI concernant le transfert de la piscine municipale d'Hazebrouck à l'intercommunalité.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/064 examinée le 28/09/2023 – Ressources humaines – Tableau des effectifs budgétaires – Actualisation

Cette délibération vise à réviser le tableau des effectifs budgétaires afin d'ouvrir des postes pour les agents qui ont bénéficié de concours, ou éligibles au

processus de déprécarisation initié par la municipalité pour les personnels contractuels.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/065 examinée le 28/09/2023 – Ressources humaines – Sport – Label « *Terre de jeux 2024* » – Création d'un emploi non permanent

Cette délibération vise à permettre le recrutement d'un agent pour coordonner et organiser les actions dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 » dont est lauréate la Ville de Bailleul.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/066 examinée le 28/09/2023 – Ressources humaines – Education – Classes de neige 2023/2024 – Création d'emplois non permanents

Cette délibération vise à permettre le recrutement d'agents contractuels supplémentaires pour permettre aux services de la Ville de faire face au surcroît de sollicitations et de besoins lié à l'organisation des classes de neige en janvier et mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/067 examinée le 28/09/2023 – Ressources humaines – Jeunesse – Activités de loisirs éducatifs – Accueils collectifs de mineurs – Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Cette délibération vise à permettre le recrutement d'agents contractuels supplémentaires pour permettre aux services de la ville de faire face au surcroît de sollicitations et de besoins lié à l'organisation des activités de loisirs éducatifs pendant la période périscolaire.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/068 examinée le 28/09/2023 – Éducation – Écoles privées sous contrat d'association – Exercice 2023 – Forfait versé par élève bailleulois pour l'année scolaire 2022-2023

Cette délibération vise à autoriser le versement du forfait des écoles privées sous contrat pour l'année scolaire 2022-2023, soit 254 314.19€ au bénéfice des écoles Saint Amand et Saint Albert.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/069 examinée le 28/09/2023 – Centre communal d'action sociale – Conseil d'administration – Administrateurs élus représentant le Conseil municipal – Renouvellement

Cette délibération vise à renouveler le collège des administrateurs élus représentant le Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

Sont nommés membres du Conseil d'administration du CCAS en qualité de délégués du Conseil municipal :

- Pour la liste « Bailleuloises, Bailleulois » : Pierre GRANDGENEVRE, Sabrina WINCKEL, Valérie COUTURE, Brigitte GALLI, Clotilde SAULNIER.
  - Pour la liste « Unis pour Bailleul » : Emilie DUCOURANT.
- Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/070 examinée le 28/09/2023 – Transition écologique – Cadre de vie – Nature en ville – Végétalisation des abribus – Convention de mise à disposition et maintenance de mobilier urbain

Cette délibération vise à renouveler la convention nécessaire au renouvellement du mobilier urbain dans Bailleul (abribus, panneaux *sucette*) et engager une démarche expérimentale de végétalisation d'une partie des abribus.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/071 examinée le 28/09/2023 – Culture – Médiathèque municipale – Don de documents issus du désherbage

Cette délibération vise à autoriser la médiathèque à céder les ouvrages qu'elle ne souhaite pas garder à la librairie éco-citoyenne de reprise et de vente de livres et CD d'occasion sur Internet AMMAREAL.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/072 examinée le 28/09/2023 – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) Territoire d'énergie Flandre (TE Flandre) – Modification des statuts

Cette délibération vise à approuver le changement de dénomination du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre – TE Flandre au profit de Territoire d'Énergie Flandre.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/073 examinée le 28/09/2023 – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) Territoire d'énergie Flandre (TE Flandre) – Transfert de compétences – Station hydrogène

Cette délibération vise à adhérer au SIECF TE-Flandre pour la compétence « Station hydrogène » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/074 examinée le 28/09/2023 – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) Territoire d'Énergie Flandre (TE Flandre) – Départ de la Commune de Les Moères

Cette délibération vise à donner l'accord de la Ville pour le départ de la Commune de Les Moères du SIECF – TE Flandre avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/075 examinée le 28/09/2023 – Transition énergétique – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) – Territoire d'énergie Flandre (TE Flandre) – Appel à projet « *Maîtrise de la demande en*

*énergie* » – Programme 2023 – Rénovation des bâtiments publics – École Jacques Prévert

Cette délibération vise à accepter le règlement de l'appel à projet « *Maîtrise de la demande en énergie* » lancé par le SIECF – TE Flandre afin d'étudier le mode de chauffage le plus adapté pour l'école Jacques Prévert à Outtersteene.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/076 examinée le 28/09/2023 – Transition énergétique – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) Territoire d'énergie Flandre (TE Flandre) – Effacement de réseaux – Rue de Lille

Cette délibération vise à donner un accord pour la prise en charge, dans le cadre de la transformation du cœur de ville, de l'enfouissement des réseaux basse tension, télécom/numérique et éclairage public dans la rue de Lille.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/077 examinée le 28/09/2023 – Transition énergétique – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) – Territoire d'énergie Flandre (TE Flandre) – Rénovation de l'éclairage public – Plan 100% LED

Cette délibération vise à donner un accord de principe pour la mise en œuvre d'un « Plan 100% LED » qui viserait à renouveler l'ensemble du réseau d'éclairage public à horizon 2026 et à solliciter l'accompagnement du SIECF dans ce cadre.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/078 examinée le 28/09/2023 – Transition énergétique – Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre (SIECF) Territoire d'Énergie Flandre (TE Flandre) – Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique – Avenant

Cette délibération vise à renouveler l'adhésion de la Ville au groupement de commande du SIECF pour la fourniture d'électricité, de gaz naturel, de gaz propane et de fioul pour une durée de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 afin de bénéficier des tarifs les plus bas.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/079 examinée le 28/09/2023 – Attractivité et développement économique – Commerce de proximité – Appel à manifestation d'intérêt régional « *Redynamisation des centres villes* » – Charte d'engagement

Cette délibération vise à signer la charte d'engagement avec la Région Hauts-de-France relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « *Redynamisation des centre-ville* » afin de prévenir l'inflation de l'offre commerciale en périphérie et diversifier les activités commerciales en lien avec les nouveaux modèles de consommation en centre-ville.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/080 examinée le 28/09/2023 – Associations – Politique d'accompagnement de la vie associative – Commission extra-municipale de la vie associative – Désignation d'un nouveau membre du Conseil municipal

Cette délibération vise à désigner un nouveau représentant du Conseil municipal au sein de Commission extra-municipale de la vie associative suite à la démission de l'un de ses membres.

Monsieur Joël VITSE est le seul candidat et il est donc désigné d'office membre au sein de la Commission extra-municipale de la vie associative.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/081 examinée le 28/09/2023 – Associations – Politique d'accompagnement de la vie associative – Adhésion au réseau « *Guid'Asso - Information* »

Cette délibération vise à adhérer au réseau *Guid'asso* auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et à signer la charte d'utilisation de « *Guid'Asso - Information* ».

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°23/082 examinée le 28/09/2023 – Politique de l'eau – SIDEN-SIAN – Nouvelles adhésions – Comités syndicaux des 22 septembre 2022, 10 mars 2023 et 21 juin 2023

Cette délibération vise à autoriser l'adhésion au SIDEN-SIAN des communes de TORTEQUESNE (Pas-de-Calais), ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (Pas-de-Calais), AVELIN (Nord) et IWUY (Nord) avec transfert de la compétence « *Défense Extérieure Contre l'Incendie* ».

Adoptée à l'unanimité.

Le Maire,  
Antony GAUTIER

